



**PRÉFET
D'ILLE-
ET-VILAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale
des Territoires
et de la Mer**

SEB
Service Eau et Biodiversité
Pôle Planification Eau et Biodiversité - Unité Biodiversité

Rennes, le 28/12/2020

Objet : Consultation du public – Pêche en eau douce 2021

Synthèse de la consultation du public et motivations de la décision prise

1. Objet de la consultation du public

En application de l'article L120-1 du Code de l'Environnement relatif au principe de participation du public aux décisions administratives, autres que les décisions individuelles, ayant une incidence sur l'environnement, les projets d'arrêtés réglementant la pêche en eau douce et relatif aux périodes d'ouverture de la pêche de la truite de mer et du saumon dans le département d'Ille-et-Vilaine pour l'année 2021 ont été mis à la consultation du public sur le portail internet des services de l'État en Ille-et-Vilaine du 2 au 23 décembre 2020 inclus.

Les observations éventuelles du public pouvaient être transmises, dans ce délai, par courriel à l'adresse suivante :

ddtm-peche@ille-et-vilaine.gouv.fr

2. Synthèse de la consultation du public et motifs de la décision

Le projet d'arrêté relatif aux périodes d'ouverture de la pêche de la truite de mer et du saumon n'a fait l'objet d'aucune observation.

Le projet d'arrêté réglementant la pêche en eau douce a fait l'objet d'une observation, jointe en annexe à la présente note. Cette observation porte sur une zone de l'étang du Boulet à Feins (secteur du « goulet », en amont de la digue) qui, de par sa configuration, concentre la quasi-totalité de la population piscicole de l'étang entre novembre et janvier, et fait l'objet de très nombreux prélèvements. Il est proposé la mise en place d'un parcours de graciation toutes espèces durant cette période.

Cette observation est partagée par la fédération départementale des pêcheurs, qui a également été sollicitée par des pêcheurs locaux. Une pression importante de pêche et de nombreux prélèvements y sont constatés en période hivernale, en particulier sur l'espèce Brochet où des spécimens de grandes taille, à forte valeur halieutique, y sont pêchés.

Au regard de ces éléments, cette observation est prise en compte et la mise en place sur ce secteur d'une zone de graciation du brochet, espèce la plus impactée, de novembre à janvier a été intégré au projet d'arrêté.

La Cheffe du Service Eau et Biodiversité



Catherine DISERBEAU

Annexe - Observation émise lors de la consultation du public

« bonjour,

je viens vers vous concernant les projets d'arrêté de la pêche en douce, en ille et vilaine pour 2021. voila une information qui je pense, merite d'être étudiée en vue de ce qui se passe depuis un bon nombres d'années.

Sur l'etang du boulet situé sur la commune de feins, a partir du mois de novembre et ce jusqu'a la fermeture de la pêche en janvier , la quasi totalité de la population piscicole se concentre dans une zone tres restreinte, appelé "le goulet", et ce qui s'y passe n'est pas très normal.

je suis d'accord , que dès les premiers froid , les poissons se concentrent generalement au plus profond des plans d'eau mais aucun de ceux ci n'as la configuration de l'étang du boulet. Les poissons sont bloqué dans cette queue très étroite et la population de 150hectares est concentrée sur 5 hectares

En effet , un afflut de pêcheurs se concentrent tous les ans à cette période, réalisant un réel massacre piscicole!

-Aucun respect des tailles de captures, ni quota de pêche des carnassiers

-Transport de poissons vivant pour rempoissonner d'autres etang

-aucun respect des zones de stationnement

d'autre part , les 2 reserves naturelles natura 2000 de l'etang sont très regulierement braconnées, (vidéos sur le net et temoins a l'appui) et les panneaux arrachés.

je trouve ca abberant, que rien n'est fait pour proteger ce site et sa population piscicole.

Site qui je le rappel est:

-le plus plan d'eau navigables d'ille et vilaine

-situé sur une zone natura 2000

-le seul site d'ille et vilaine ayant le label "gite de pêche"

-un guide de pêche sur l'étang

-une base nautique

-acceuil depuis plusieurs années les rencontres halieutiques bretonnes

-acceuil une autre competition de pêche

-acceuil les animations vacances scolaire de la federation de pêche

pour continuer a profiter de ces differents avantages que nous offre le site, il est vraiment necessaire de faire un plan de sauvegarde.

apres plusieurs recherche de solutions à apporter, une des plus prolifique et non restrictive pour tout le monde , serait de passer cette zone en "no kill" ou "parcours de graciacion toutes especes"

durant cette periode de novembre à fin janvier

le fédération de pêche vous confirmera la réelle attente des pecheurs pour faire evoluer cette situation qui perdure et un grand nombre de mail de plaintes de pêcheurs lui à été envoyé »